BICQUELEY INFOrmation COMmunication

N°2022/**002**

➲ Le Mot du Maire

Bonjour à tous

Travaux d'enfouissement des réseaux et d'aménagement des places publiques, les derniers fils sur les poteaux viennent d'être déposés cette semaine. Sans cerner les dates d'exécution, suite à la dépose des supports bétons, les enrobés colorés seront mis en œuvre sur les trottoirs. Les agents communaux ont planté des rosiers sur une moitié des fosses de plantation, l'autre moitié sera ensemencée par de la prairie florale.

Plusieurs remarques critiques me sont transmises concernant la mise en service du feu tricolore. Avant les travaux, j'ai été destinataire de commentaires dans le but de limiter les vitesses excessives des véhicules dans la traversée du village. Après travaux, peut-être les mêmes, contestent l'obligation d'arrêt alors qu'ils ou qu'elles circulaient en dessous de 50 km/h. Les cycles étant très courts, lorsque vous apercevez le feu rouge, levez le pied et vous passerez tranquillement au feu vert. J'ai contacté le maître d'œuvre pour connaître les possibilités d'amélioration du programme pour une pénalisation des véhicules dépassant les 50 km/h.

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, une augmentation de 3% du taux des taxes foncières bâties et non bâties. Cette augmentation a pour objectif d'augmenter notre budget et nous permettre la réalisation de travaux d'entretien et d'investissement.

Nous sommes de plus en plus démunis face aux diminutions des dotations d'état, pas de "quoi qu'il en coûte" pour les villages ruraux. Pour la commune, en 2019, le montant de DGF s'élevait à 115 522€, pour 2022 le montant attribué est de 88 568€ soit une baisse de 23% en 4 années. Sur ce constat s'ajoute une baisse importante des subventions d'investissement de la part de l'état et du département. De plus, nous n'avons pas l'avantage d'avoir des retombées de taxes professionnelles

➲ Budget

Un des temps forts de l'année concerne les finances communales et c'est le 13 avril que le Conseil municipal a travaillé sur ce dossier. Dans un premier temps, l'examen du compte de gestion établi par Madame la Trésorière conforme au compte administratif de la Commune, a été approuvé par l'ensemble du Conseil.

1 - Le compte administratif de l'année 2021 a été ensuite approuvé

Pour l'exercice 2021, le bilan global de clôture s'élève à 350 631.19 € (495624.64€ en fonctionnement diminué du résultat négatif de 144 993.45€ en investissement)

Cet excédent a été affecté pour 144 993.45 € en réserves et 350 631.19 € en fonctionnement.

2 - Le Budget 2022 d'un montant total de 1 566 818.40 €

Est réparti en fonctionnement pour 892 604,19 € et en investissement pour 674 214,21€

A noter le doublement du montant de l'enveloppe « énergie » pour subvenir aux factures Electricité et gaz, budget qui passe de 30 000 à 60 000 €. En effet, les services publics ne bénéficient pas du bouclier tarifaire appliqué aux particuliers.

Une pause dans les grands travaux cette année. Le remplacement de la toiture de l'école, le relamping et l'isolation thermique sont en phase d'achèvement.

3 - Les Taxes

M le Maire rappelle que suite à la réforme de la fiscalité locale et la suppression de la taxe d'habitation, pour les résidences principales, les communes bénéficient depuis 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Aujourd'hui seuls les taux communaux de cette taxe foncière ainsi que celle sur le foncier non bâti sont à fixer par la commune.

M le Maire propose une augmentation de 3% de ces taxes dont le taux passerait :

foncier bâti de 28.58 % à **29.44** % - foncier non bâti de 24.63 % à **25.37 %**

Cette augmentation est adoptée à l'unanimité- La recette totale attendue avoisine les **196 000** €

➲ Législatives : 12 et 19 Juin prochain

Pour voter aux prochains scrutins législatifs, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de la Commune :
Jusqu'au 04 mai 2022 en ligne sur le lien suivant : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
Jusqu'au 06 mai 2022 en Mairie aux horaires d'ouverture habituelles (attention fermée le 05/05/2022). Pour faciliter votre inscription, vous devrez munir de votre carte nationale d'identité et un justificatif de dominicale.

➲ Avis sur le Plan d'aménagement et de développement durable

Ce document, initié en 2017, est étroitement lié au Plan Local Urbanisme Intercommunal. Elaboré en 2019 sur un accroissement de la population au delà de 2%, il n'était plus adapté à la croissance démographique actuelle limitée à 0.3% par an. De ce fait, et afin d'être compatible avec le futur schéma de cohérence territoriale de la Multi pôle Sud Meurthe et Moselle prescrit en décembre 2019, il s'agit d'adapter ce PADD.et de réduire l'extension du PLUI afin de limiter la consommation des espaces agricoles et naturels pour respecter les exigences de la loi Climat et résilience du 22 Aout 2021.

Le conseil municipal rend un avis positif tout en refusant la sobriété de consommation des terres agricoles imposées par la loi climat et résilience, en effet aujourd'hui nous occupons uniquement 3 à 5% de notre superficie communale.

➲ Repas ainés 2022

C'est finalement le 27 mars que s'est tenu le repas annuel des ainés avec le retour à la convivialité.
Les 115 participants étaient heureux de partager cette belle journée de printemps autour d'un repas festif préparé par le restaurant l'Eau à la Bouche de Thuilley.
Un plateau repas a été livré par les Conseillers Municipaux à une quinzaine de personnes souffrantes et privées de cette traditionnelle rencontre.

➲ Chenilles urticantes

Avec le retour des beaux jours, les chenilles processionnaires font leur réapparition. Les poils urticants de ces chenilles entrainent démangeaisons, conjonctivites, maux de gorge...Ces dangers peuvent également se propager aux animaux domestiques.
Les propriétaires des arbres concernés doivent impérativement lutter contre cette invasion : .Un **traitement préventif** annuel est recommandé sur les végétaux afin d'éradiquer les nids avant l'éclosion des chenilles. La première solution pour s'en débarrasser est l'échenillage, qui consiste à couper les nids des branches concernées, ou encore sans polluer l'environnement avec des insecticides, privilégier une méthode écologique et efficace : mettre dans un pulvérisateur une solution composée de10% de savon noir et de l'eau.
Vous pouvez également installer des éco-pièges : ce sont des colliers autour des troncs d'arbres, équipés de petits sacs, qui vont recueillir les chenilles en procession au moment où elles rejoignent le sol.

➲ Ecole

Les inscriptions pour la rentrée de Septembre auront lieu en mairie **le vendredi 13 mai de 15h à 19h et le samedi 14 mai de 9h à 12 h.** Elles concernent les enfants nés en 2019 et les nouveaux arrivés dans la commune.
Merci de vous munir du carnet de santé de l'enfant ainsi que de votre livret de famille.
Après la prise en compte de l'inscription, Madame Le Masson, Directrice de l'école fera découvrir les locaux aux nouveaux élèves et à leurs parents.
Si l'une ou l'autre de ces dates ne vous convient pas, merci de prendre contact avec Mme Degrèse à la mairie pour fixer un RdV.
Selon les données de l'état civil, l'effectif serait constant : 82 élèves ainsi répartis :

Chez Pascale : 10 PS+ 11 MS = 21 Chez Camille : 9 GS+ 11 CP = 20
Chez Sophie : 14 CE1 + 9 CE2 = 23 Chez Eric : 8 CM1 + 10 CM2 = 18

Le Projet d'école : projet avec l'Inde en partenariat avec l'Association « Les orphelins de Pondichéry »
Début Avril, Agnès Volpi et Françoise Simonot, représentantes de l'Association les Orphelins de Pondichéry sont venues rendre visite aux élèves et présenter l'association ainsi que le projet de correspondance entre notre école et celle de Pondichéry. Lors de ce premier contact, et afin de concrétiser ce rapprochement les enfants ont partagé un vrai goûter « indien ». Une nouvelle rencontre est prévue en mai avec la venue d'une jeune fille qui apprendra aux élèves une danse indienne qui sera présentée lors du spectacle du 1er juillet.

Ecole des Champions 4 Mai : Souhaitons bonne chance aux 23 élèves inscrits à ce challenge sportif et citoyen en faveur des valeurs d'humanité, de fraternité et du goût de l'effort. Bravo et merci pour leur implication !

Le voyage à Paris est annulé pour la 3ème année consécutive,
Afin de compenser ce désagrément déjà subi en 2020 et 2021, et à nouveau en 2022 des **cartes « cadeaux»** seront offertes aux 34 élèves de CM2 privés de ces sorties. La Mairie et la coopérative scolaire se grouperont afin que le montant du chèque soit plus élevé. La remise de ces cartes cadeaux se fera le 1er juillet lors du spectacle de l'école, les élèves concernés recevront une invitation.

- **Semaine de la Presse** : les CM1 et CM2 ont participé à la semaine de la presse. Ils ont pu s'exprimer en direct à la Radio. Et ont participé à un atelier sur la liberté de la Presse et les caricatures.
- **Sortie au parc de Rhodes** : **mardi 14 Juin** : cette sortie est entièrement gratuite pour les élèves. L'entrée du Parc est pris en charge par la Coopérative scolaire et les frais de bus sur le budget transport alloué par la Mairie
- **1er Juillet** : Fête et Spectacle de l'Ecole-

➲ Plan Mobilité : aide à l'achat d un vélo à assistance électrique (VAE)

Bénéficiez des différentes aides pour acheter un vélo électrique
- Aide de l'état de 200€ (jusqu'au 31/12/22) conditionnée aux revenus (doit être inférieur à 13489€).
- Aide de la région est également de 200€. La demande est à formuler à partir du 25/04/22 (via le site Internet de la Région Grand Est https://www.grandest.fr) dans la limite des 10 000 demandes à l'échelle du Grand Est.

➲ Commande de granulés : Urgent Commande avant le 10 mai - Livraison fin mai

Comme chaque année nous vous proposons de grouper les commandes de granulés de bois.
Attention cette année les prix s'envolent et ne sont garantis que très peu de temps.

👉Bois d'or 359€ la palette de 66 sacs de 15kg 👉Pure Pellets 369€ la palette de 65 sacs de 15kg
Commande auprès de Guillaume Jautzy 06 60 10 29 54

➲ Les subventions aux associations :

Les conseillers ont voté à l'unanimité les subventions versées aux associations –leur versement se fera uniquement à l'appui d'une demande accompagnée du compte rendu de l'assemblée générale et du bilan financier.

ESB : 1000 €	BAL 200 €	Bicquicouture : 200 €
Une rose, un espoir : 200 €	BMC : 200 €	Sentiers des Deuilles : 200 €
Club Animation St Charles : 200 €	ADMR La Bouvade 200 €	Restos du Cœur 200 €
Radio Déclic : 200 €	Comité des Fêtes 500 €	

➲ Bicquicouture

Bicquicouture vous accueillera sur son stand le 7 mai jour de la brocante et vous proposera une multitude d'idées cadeaux pour la fête des mères ainsi que pour les cadeaux de fin d'année aux enseignantes..

➲ BAL

L'Assemblée Générale de l'Association est prévue le **vendredi 20 mai à 18 h à la Salle Polyvalente.** Il s'agira notamment d'élire un nouveau président. En effet, après 20 ans de Présidence, Serge souhaite céder son mandat tout en restant membre actif de l'association**.** Vous êtes naturellement invités à participer à cette séance publique.

Pétanque : Après 3 ans d'interruption, l'association organise son traditionnel Tournoi de pétanque réservé aux amateurs <u>Samedi 11 Juin</u>

Nous vous attendons nombreux sur le terrain situé à proximité du stade de football**.**
Pour une bonne organisation nous vous conseillons de vous inscrire dès à présent auprès de Mme Bonneaux Ginette 03 83 64 21 54, si non les inscriptions pourront être prises sur place à partir de 9h.
Le tournoi débutera à 10h. Le tarif de 6€ par participant, soit 12€ la doublette, reste inchangé
Une restauration rapide et une buvette vous seront proposées sur place. Tous les supporters seront les bienvenus ! Ce tournoi est, bien entendu, soumis aux aléas de la météo.

Soirée LOTO : les contraintes sanitaires de début d'année nous ont conduits à reporter le loto au **samedi 5 novembre-**

➲ Sentiers des Deuilles

Après un report en 2020 et 2021 en raison du Covid la 19° randonnée des Deuilles qui s'est déroulée le dimanche 3 avril à Chaudeney a rencontré, malgré un temps incertain, un certain succès avec la participation de 279 randonneurs.

On pouvait noter au retour une certaine satisfaction des participants qui après 2ans de disette pouvaient enfin retrouver les sentiers de randonnée. Les parcours et les ravitaillements proposés ont fait l'unanimité.

En raison des travaux d'enfouissement des réseaux à Bicqueley, le balisage du circuit de la Bouvade , en particulier la plaque de départ, est quelque peu absent au niveau de la place du monument aux morts .Encore un peu de patience tout sera remis en place à la fin des travaux.

Informations et renseignements complémentaires sur notre site internet : sentiersdesdeuilles.com

1 - Brocante et marché artisanal Samedi 7 Mai de 12h à 22h
Une centaine d'exposants sont inscrits pour cette 2ème brocante. Restauration sur place à partir de 12h et jusqu'à 22 heures (animation musicale le soir)
Venez nombreux découvrir les créations des artisans exposant et dénicher l'objet rare qui complétera une collection !!!

2- Le BCF et la Mairie organisent les Feux de la Saint Jean
18 Juin 2022 à partir de 19h – Même jour que le début des 6 jours du Toulois
Arrivée de la 1ère étape des 6 jours du Toulois - Animation musicale avec le groupe blue jazz trio
Apéritif offert par le Comité des Fêtes.
Restauration sur place - Sur réservation plateau repas avec boisson 10€ : 2 crudités, barbecue frites, fromage, dessert 1 boisson
En clôture feux d'artifices ! Venez nombreux
Renseignements auprès de Jacques Humbert 06 30 12 84 62.
Pour une bonne organisation logistique, merci de retourner le coupon réponse ci-dessous pour la réservation des plateaux repas

✂----------

Feux de la Saint Jean – Samedi 18 Juin - 19h

Monsieur, Madame,.....N° de téléphone .....

Réservent :
.....Plateau (x) repas soit .....X 10 € =.....€

Ci-joint chèque de .....€ établi à l'ordre de BCF

A déposer en Mairie au plus tard le 1er Juin ou à M Jacques Humbert 25 résidence Valcourt

---

3- Croisière sur le RHIN-RUDESHEIM <u>samedi 25 juin 2022</u>

Nous vous proposons une belle journée de détente avec un départ et un retour directement au village !

06h00 : Départ de Bicqueley et retour 22 h – déjeuner pris sur le bateau

<u>Au Menu</u> : Saumon fumé norvégien, tranches croustillantes de pommes de terre, garniture marinée de salade et raifort à la crème / blanc de dinde braisé crème de poivron, spaetzle / mousse vanille avec baies marinées. (***<u>Hors boisson</u>***)
<u>Menu enfant jusqu'à 12 ans</u> : 4 nuggets de poulet, frites / Glace / 1 boisson de 0.2l
Tarif : Pour tout habitant de Bicqueley : 80 €/ adulte et 60 €/ enfant
Pour tout extérieur : 90 €/adulte et 70 € enfant

Attention : Ce voyage est possible si au moins 50 personnes sont inscrites.

<u>Compris dans le prix :</u> Le transport en autocar / la croisière / le déjeuner hors boisson
<u>Non compris dans le prix :</u> Les dépenses personnelles / les boissons au repas

✂----------

Croisière sur le RHIN-RUDESHEIM <u>samedi 25 juin 2022</u>

Noms	*Prénoms*	*N° Portable*	*Habitants(e) 80 € Adultes 60 € enfants*	*Extérieurs(e) 90 € Adultes 70 € enfants*	*Nombre de pers*	*Total €*

Coupon à déposer en mairie ou M. Jacques HUMBERT 25 résidence Valcourt.- Les chèques sont à libeller au nom du BCF et à rendre au plus tard le **23 mai** 2022.- Pour tout renseignement M HUMBERT 06/30/12/84/62.

Publication – Rédaction : Mairie de Bicqueley

L'EAU A BICQUELEY - LA BOUVADE

L'eau a toujours été un sujet de discussion dans le village, d'abord "LA BOUVADE" et ses débordements qui préoccupent les riverains. De mémoire, je me souviens de la crue de 1988, je rentrais du travail et l'eau recouvrait toute la route, en face du monument, à la hauteur des escaliers d'entrée de chez Jean Thiery et chez "la Blanche" (j'ai eu un instant d'hésitation, ne sachant s'il fallait mieux passer coté monument où coté habitations) envahissant également l'école, les classes en bout du jardin. Je vois encore l'eau arriver devant l'entrée de la maison de chez Fernand Perrin, côté grande rue (en face la rue qui descend de la Roche). Plus bas, chez Jacques Laroppe, habitation inondée. Puis il y eut 2004, le faubourg fut noyé ainsi que les premières maisons, en arrivant de Toul. En 2013, l'eau passait autour de la maison de Patrice Arnould, dévalant les maisons, d'en face, en contre bas en y apportant un grand nombre de gravats. Cette année là, un impressionnant dispositif de secours avait été déployé (avec même 1 pc opérationnel) Toute la nuit les pompiers se sont activés. Ce sont environ 29 habitations qui ont été impactées et pas moins de 7 sous sols qui ont été aspirés. Les plus anciens n'avaient connu aussi importante inondation. (A l'époque, Paul Perrin, 90 ans, aurait dit " mais des comme ça, jamais !)

A l'heure de la photo, l'eau s'est déjà retirée, car elle passait au dessus de la passerelle

Encore en 2020, La Bouvade sort de son lit, mais avec moins de conséquences dramatiques

Entre temps, en 2011, des travaux avaient été réalisés dans le lit du ruisseau, depuis derrière l'ex ferme Mourot, face à l'entrée du château, jusqu'à devant la place où se trouve le distributeur de pain. Avec, il faut le dire, une interruption d'aménagement entre le derrière de l'école et le pont du faubourg. Que reste-il aujourd'hui de ces travaux, de cet embellissement passager, vous vous êtes, sans doute comme moi, posé cette question , est-ce que pour autant des changements significatifs ont été constatés, la crue de 2013 y a répondu.

Afin de répondre à mes interrogations sur ces caprices de la Bouvade, j'ai voulu connaître le pourquoi du niveau bas, voir à sec, et le niveau très excessif des débordements.
Je remonte donc le ruisseau vers le territoire de Moutrot, il serpente gentiment dans une grande vallée, passe sous un pont sur la route entre Ochey et Moutrot, mais avant, son cours peut se partager, avec la possibilité qu'une partie de ses eaux aillent vers le trou de Glane (tantôt siphon tantôt résurgence) A cet endroit arrive également un petit ruisseau alimenté par une autre résurgence " le chahalot " située à mi parcours du village d' Ochey et de Moutrot (à 1km environ de l'ancien terrain de foot), magnifique vallée couverte de nivéoles au printemps. Je poursuis ma remontée, toujours dans un vallon, je passe non loin d'un étang asséché, des ruines d'un ancien moulin et puis encore un autre " le moulin Lappe" et de nouveau un pont, lui situé sur la route entre Ochey et Crézilles, territoire où je me situe. Je continue, encore une ruine d'un moulin (j'y retrouve même sa meule en pierre !) après ça se divise en 2, la Bouvade s'oriente vers le village de Crézilles et Bagneux, je constate que son débit est faible. A cette intersection, elle reçoit les eaux de la résurgence de Crézilles, un gouffre d'environ 8 mètres de profondeur, 25 mètres de long, pour 10 mètres de large, qui drainerait tout le plateau, à des kilomètres à la ronde. Et qui en périodes de pluie amène une quantité inimaginable d'eau, (plusieurs mètres cubes à la seconde) qui serait (de mon point de vue) la cause de nos désagréables crues, pas spécialement "la BOUVADE" en elle même. A cet endroit j'y distingue des empreintes de grignotages dues aux castors.(oui ils remontent jusque là) ainsi qu'une passerelle aménagée (propriété privée) près d'une ruine, encore, où de moulin ou de scierie ou de tuilerie ? Vous voyez, ce ruisseau nous réserve bien des surprises, à des gens qui, curieux comme moi, savent y regarder de près.

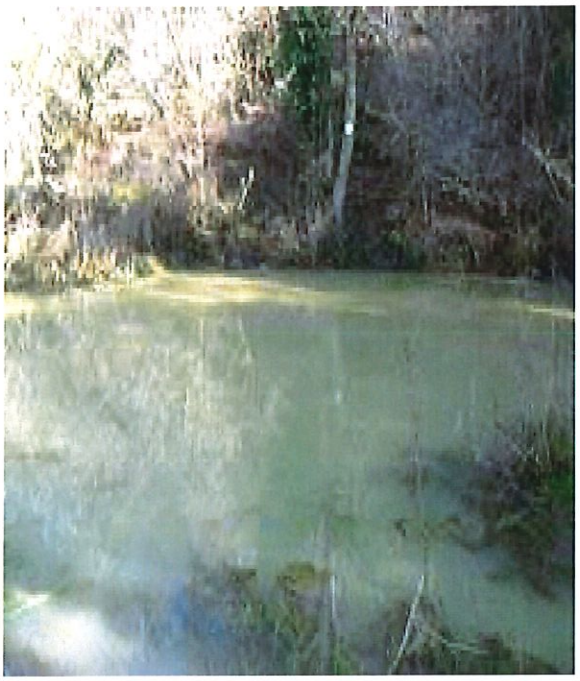

Deuille de Crézilles pleine.

Deuille de Crézilles à sec.

Une dernière recommandation, la nature est belle, si nous voulons que les générations futures puissent en profiter, tel que nous la voyons encore aujourd'hui, prenons en soin !

Encore une interrogation sur le nom du lieu de captage, tantôt appelé : la renade dans la bibliographie de BICQUELEY instituteur Muller vers 1880 et puis l'arnade sur un plan réalisé entre 1914 et 1921 et actuellement la renarde. Alors nous les Bicquicantois quelle appellation choisissons nous ?.

Norbert HESSE pour BIC n°33